

## Avis publics



### ORDONNANCES NUMÉROS 2023-26-020 à 2023-26-025

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-020**, permettant exceptionnellement le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur le bruit et les nuisances* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-021**, permettant exceptionnellement de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques exclusivement selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3 et 8);

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-022**, permettant exceptionnellement de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3);

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-023**, permettant le ralentissement temporaire de la circulation sur le trajet décrit en annexe, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3);

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-024**, permettant exceptionnellement d'installer et de maintenir une bannière portant le nom de l'évènement et des partenaires, sur les sites indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement d'urbanisme* (01-279, article 521, par.5);

**ORDONNANCE NUMÉRO 2023-26-025**, permettant de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., chapitre P-12.2, article 7).

Lesdites ordonnances sont annexées au présent avis.

Fait à Montréal, ce 2 mai 2023.

---

Arnaud Saint-Laurent.  
Secrétaire d'arrondissement

**Certificat de publication**

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 2 mai 2023.

Fait à Montréal, ce 2 mai 2023.

---

Secrétaire d'arrondissement  
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

2023-26-020	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LE BRUIT ET LES NUISANCES  
(R.R.V.M., CHAPITRE B-3, ARTICLE 20)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés dans l'annexe A.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.
3. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon les sites, les dates et les heures des événements indiqués dans l'annexe A.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

2023-26-021	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	---

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC  
(R.R.V.M., chapitre P-1, ARTICLES 3 et 8)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques, exclusivement sur les sites identifiés à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et heures indiquées à l'annexe A.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

2023-26-022	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	---

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
(R.R.V.M., c. C-4.1, Article 3)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et heures indiquées à l'annexe A.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

2023-26-023	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion de l'activité énumérée dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est permis de procéder au ralentissement temporaire de la circulation selon le trajet identifié à cet effet;
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable à la date et aux heures indiquées à l'annexe A.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

2023-26-024	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	--

**RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT  
ROSEMONT-PETITE-PATRIE  
(01-279, article 521, par. 5)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion de l'activité énumérée dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, il est exceptionnellement permis, pour annoncer l'événement, d'installer et de maintenir une bannière portant le nom de l'événement et des partenaires, sur le site identifié dans l'annexe A.

La bannière doit être fixée solidement dans des ancrages prévus à cette fin. Elle doit être faite d'un matériau résistant au feu ou ignifugé;

2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon le site, les dates et heures de l'événement indiqué dans l'annexe A;
3. L'organisateur de l'événement est responsable des dommages ou réclamations pouvant résulter de l'installation, du maintien et de l'enlèvement de leur bannière.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

2023-26-025	<b>ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–PETITE-PATRIE EN 2023</b>
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET SUR LA PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC  
ET DU MOBILIER URBAIN  
(R.R.V.M., chapitre P-12.2, Article 7)**

À la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2023, il est permis de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon le site, les dates et l'horaire de l'événement indiqué dans l'annexe A.
2. Durant l'exécution des travaux de peinture :
  - 1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons ;
  - 2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation tels une ligne, une marque ou un signe au sol.
3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon le site, les dates et l'horaire de l'événement indiqué dans l'annexe A.
4. Les organisateurs de ces événements sont responsables de l'application de la présente ordonnance.

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement



## ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

**Pour les événements tenus à partir du 1er mai 2023 - No de sommaire : 1237178002**

		Références aux règlements municipaux concernés												
A.S.	Amplification sonore (*1)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;												
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;												
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;												
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;												
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;												
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.												
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)													
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)													
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain													
Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V.P.P. *2	C.V.A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
<b>Événement :</b> 6H en cœur <b>Contenu :</b> Course - événement sportif et familiale - camions de rue et camion de pompier <b>Promoteur :</b> Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur - En cœur <b>Adresse :</b> 8585, boulevard Saint-Laurent #310, Montréal, Qc, H2P 2M9 <b>Représenté par :</b> Sabrina Séguin	250	<b>Montage :</b> 12 mai 2023 (6 h à 9 h) <b>Événement :</b> 13 mai 2023 (7 h à 15 h 30) <b>Démontage :</b> 13 mai 2023 (15 h 30 à 18 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Show de ruelle <b>Contenu :</b> Spectacle dans la ruelle et activités familiales <b>Promoteur :</b> SOLON Collectif et le PPC Petite-Marquette <b>Adresse :</b> 6450, avenue Christophe-Colomb, Montréal, Qc, H2S 2G7 <b>Représenté par :</b> Chloé Dodnot	60	<b>Montage :</b> 20 mai 2023 (14 h à 18 h) <b>Événement :</b> 20 mai 2023 (18 h à 21 h) <b>Démontage :</b> 20 mai 2023 (21 h à 22 h) <b>Date de remise en cas de pluie: 27 mai 2023</b>		Ruelle entre les rues de Bellechasse, rue De Normandie, rue de la Roche et rue Beaubien est	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Journée nationale des patriotes - Pique-nique électronique <b>Contenu :</b> Pique-nique festif <b>Promoteur :</b> Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal <b>Adresse :</b> 82, rue Sherbrooke O, Montréal, Qc, H2X 1X3 <b>Représenté par :</b> Geneviève Tardy	150	<b>Montage :</b> 22 mai 2023 (9 h à 12 h) <b>Événement :</b> 22 mai 2023 (12 h à 17 h) <b>Démontage :</b> 22 mai 2023 (17 h à 19 h)	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Piano Public <b>Contenu :</b> Événement culturel <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Sam Malo	5 000	<b>Événement :</b> 25 mai 2023 au 2 octobre 2023 (tous les jours de 9 h à 21 h)	Place du marché du Marché Jean-Talon	Espace devant 250, rue Jean-Talon est, sur le trottoir	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Distribution fleurs <b>Contenu :</b> Distribution de fleurs aux citoyennes et citoyens <b>Promoteur :</b> Arrondissement de de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650 rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Mélissa Ross	300	<b>Montage :</b> 27 mai 2023 (7 h à 9 h) <b>Événement :</b> 27 mai 2023 (9 h à 13 h) <b>Démontage :</b> 27 mai 2023 (13 h à 15 h)	Parc Lafond		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête du vélo <b>Contenu :</b> Activités familiale, animations musicales et culturelles <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650 rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Frédéric Devost	500	<b>Montage :</b> 27 mai 2023 (10 h à 13 h) <b>Événement :</b> 27 mai 2023 (13 h à 16 h) <b>Démontage :</b> 27 mai 2023 (16 h à 19 h)		9e Avenue entre la rue Laurier et le boul. Saint-Joseph	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Les samedis pour emporter <b>Contenu :</b> Événement culturel, animations et méditation culturelle <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Marco Molle	100	<b>Montage :</b> 8 h à 12 h <b>Événement :</b> 12 h à 20 h <b>Démontage :</b> 20 h à 23 h 59 <b>Dates:</b> 27 mai 2023, 17 juin 2023 et 8 juillet 2023	Parc de la Petite-Italie		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Inauguration du parc Annie-Montgomery <b>Contenu :</b> Ambiance musicale familiale et animations <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650 rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Alexandra Proulx	100	<b>Montage :</b> 30 mai 2023 (14 h à 17 h) <b>Événement :</b> 30 mai 2023 (17 h à 21 h) <b>Démontage :</b> 30 mai 2023 (21 h à 23 h) <b>Date en cas d'intempérie: 31 mai 2023</b>	Parc Annie-Montgomery		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

## ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

**Pour les événements tenus à partir du 1er mai 2023 - No de sommaire : 1237178002**

		Références aux règlements municipaux concernés													
A.S.	Amplification sonore (*1)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;													
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;													
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;													
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;													
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;													
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.													
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)														
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)														
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain														
Détails de l'événement		Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V.P.P. *2	C.V.A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
<b>Événement :</b> Piano Public <b>Contenu :</b> Événement culturel <b>Promoteur :</b> Cinéma Beaubien <b>Adresse :</b> 2396, rue Beaubien E, Montréal, Qc, H2G 1N2 <b>Représenté par :</b> Roxanne Sayegh		5 000	<b>Événement :</b> 1er juin 2023 au 4 septembre 2023 (tous les jours de 9 h 30 à 21 h 30)	Parc Molson section Ouest		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Événement cycliste un Tour la Nuit <b>Contenu :</b> Événement cycliste Festival Go vélo Montréal <b>Promoteur :</b> Vélo Québec <b>Adresse :</b> 801, rue Brennan, Montréal, Qc, H3C 0G4 <b>Représenté par :</b> Jean-François Beauré, agent de développement culturel, Ville de Montréal		16 000	<b>Montage :</b> 2 juin 2023 (8 h à 19 h) <b>Événement :</b> 2 juin 2023 (19 h à 23 h 59) <b>Démontage :</b> 3 juin 2023 (14 h à 16 h)	Parc Maisonneuve	- Rue de Bellechasse, de Viau à Pie IX - 26e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - 31e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - 35e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - Boulevard Rosemont, de Viau à Pie IX - 26e Avenue à boulevard Rosemont - Boulevard Rosemont à 23e Avenue - 23e Avenue à rue Bélanger - Rue Bélanger à 30e Avenue - 30e Avenue à rue Jean-Talon - Boulevard Lacordaire à rue Beaubien - Rue Beaubien à 40e Avenue - 40e Avenue à boulevard Rosemont (piste Nord) - Boulevard Rosemont (piste Nord) à rue Viau (piste Ouest) - Rue Viau (piste Ouest) à rue Sherbrooke - Rue Sherbrooke à l'entrée du parc Maisonneuve	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Tour de l'île de Montréal <b>Contenu :</b> Événement cycliste Festival Go vélo Montréal <b>Promoteur :</b> Vélo Québec <b>Adresse :</b> 801, rue Brennan, Montréal, Qc, H3C 0G4 <b>Représenté par :</b> Jean-François Beauré, agent de développement culturel, Ville de Montréal		18 000	<b>Montage :</b> 4 juin 2023 (6 h à 8 h) <b>Événement :</b> 4 juin 2023 (8 h à 14 h) <b>Démontage :</b> 4 juin 2023 (14 h à 16 h)	Parc Maisonneuve	- Rue de Bellechasse, de Viau à Pie IX - 26e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - 31e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - 35e Avenue, de rue de Bellechasse à boulevard Rosemont - 26e Avenue et boulevard Rosemont - Boulevard Rosemont à rue des Carrières - Rue des Carrières à avenue Henri-Julien - Avenue Henri-Julien à rue de Bellechasse - Rue de Bellechasse à boulevard Saint-Laurent - Boulevard Saint-Laurent à rue Beaubien - Rue Beaubien à avenue du Parc	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Activités pique-nique élèves <b>Contenu :</b> Activités, ambiance musicale et animations <b>Promoteur :</b> École Vincent-Massez <b>Adresse :</b> 5925, 27e Avenue, Montréal, Qc, H1T 3J5 <b>Représenté par :</b> Vincenzo Timpano		175	<b>Montage :</b> 6 juin 2023 (6 h à 8 h) <b>Événement :</b> 6 juin 2023 (8 h à 16 h) <b>Démontage :</b> 6 juin 2023 (16 h à 17 h)	Parc de la Louisiane		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête journées d'ouverture saison baseball <b>Contenu :</b> Événement sportif <b>Promoteur :</b> Baseball Grand Rosemont <b>Adresse :</b> 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2B 2B3 <b>Représenté par :</b> Gabriel Therrien		450	<b>Montage :</b> 10 juin 2023 (7 h 30 à 8 h) <b>Événement :</b> 10 juin 2023 (8 h à 22 h) <b>Démontage :</b> 10 juin 2023 (22 h à 23 h) <b>Date de remise en cas de pluie:</b> 11 juin 2023	Parc Beaubien		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Cinéma de plein air <b>Contenu :</b> Cinéma en plein air <b>Promoteur :</b> Service des Loisirs Angus-Bourbonnière <b>Adresse :</b> 5350, rue Lafond, 2e étage, Montréal, Qc, H1X 2X2 <b>Représenté par :</b> Marie-Eve Brunet-Bélanger		100	<b>Montage :</b> 19 h à 20 h <b>Événement :</b> 20 h 30 à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 59 <b>Dates :</b> 15 juin 2023, 13 juillet 2023 et 17 août 2023 <b>Dates de remises en cas de pluie :</b> 29 juin 2023, 27 juillet 2023 et 21 août 2023	Parc Lafond		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

## ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

**Pour les événements tenus à partir du 1er mai 2023 - No de sommaire : 1237178002**

		Références aux règlements municipaux concernés												
A.S.	Amplification sonore (*1)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;												
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;												
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;												
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;												
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;												
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.												
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)													
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)													
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain													
Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V.P.P. *2	C.V.A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
<b>Événement :</b> Spectacles de la SDC Petite-Italie-Marché Jean-Talon <b>Contenu :</b> Spectacles et animations familiales <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Marco Molle	150	<b>Montage :</b> 8 h à 12 h <b>Événement :</b> 12 h à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 59 et les lendemains matins de 6 h à 12 h <b>Dates :</b> 16, 17 juin 2023 et 13, 14 juillet 2023	Parc de la Petite-Italie		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête Saint-Antoine <b>Contenu :</b> Procession religieuse, spectacle et animations familiales <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Marco Molle	250	<b>Montage :</b> 17 juin 2023 (14 h à 16 h) <b>Événement :</b> 17 juin 2023 (16 h à 23 h) et 18 juin 2023 (11 h à 23 h) <b>Démontage :</b> 18 juin 2023 (23 h à 23 h 55)	Parc Dante	Rue Dante O, rue de Gaspé N, rue Mozard E, rue Drolet S, rue St-Zotique E, rue de Gaspé N, rue Dante E, Rue Alma, entre rue Dante et ruelle du parc Dante	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Marché Masson des produits locaux <b>Contenu :</b> Marché public <b>Promoteur :</b> SDC Promenade Masson <b>Adresse :</b> 5349, 4e Avenue, Montréal, Qc, H1Y 2V4 <b>Représenté par :</b> Kheir Djaghri	250	<b>Montage :</b> 8 h à 11 h <b>Événement :</b> 11 h à 16 h <b>Démontage :</b> 16 h à 17 h <b>Dates :</b> 17 juin 2023, 22 juillet 2023 et 19 août 2023	Parc du Pélican	Places de stationnement sur 1ere Avenue (côté ouest, en face du parc) pour Foodtruck	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> MaBrasserie, Ma St-Jean <b>Contenu :</b> Événement culturel et camions de rue <b>Promoteur :</b> Les Survenants et MaBrasserie <b>Adresse :</b> 5570, rue Cartier, suite 104, Montréal, Qc, H2H 1X9 <b>Représenté par :</b> Sarah Maubourguet	4 000	<b>Montage :</b> 23 juin 2023 (8 h à 12 h) <b>Événement :</b> 23 juin 2023 (12 h à 23 h) <b>Démontage :</b> 23 juin 2023 (23 h) au 25 juin 2023 (03 h)		Rue Holt, entre Fullum et des Érables	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête nationale de Rosemont—Petite-Patrie <b>Contenu :</b> Fête familiale, spectacles et animations <b>Promoteur :</b> Fête nationale de Rosemont—Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 6250, 35e Avenue, Montréal, Qc, H1T 3A7 <b>Représenté par :</b> Vincent De Grandpré	1 500	<b>Montage :</b> 23 juin 2023 (7 h à 10 h 45) <b>Événement :</b> 23 juin 2023 (11 h à 21 h) <b>Démontage :</b> 23 juin 2023 (21 h à 23 h) et 24 juin 2023 (7 h à 9 h) <b>Date de remise en cas de pluie: 24 juin 2023 (10 h à 17 h)</b>	Parc Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête nationale du Québec à Montréal <b>Contenu :</b> Fête familiale, spectacle, camions de rue, kiosques, défilé, télédiffusion du spectacle et animations <b>Promoteur :</b> Comité de la Fête nationale de la St-Jean Inc. et Production Duvernay Inc. <b>Adresse :</b> 801, rue Brennan, Montréal, Qc, H3C 0G4 <b>Représenté par :</b> Mylène Nasser, agente de développement culturel, Ville de Montréal	50 000	<b>Montage :</b> 15 au 23 juin 2023 (8 h à 23 h) et 24 juin 2023 (8 h à 12 h) <b>Événement :</b> 24 juin 2023 (12 h à 23 h 59) <b>Démontage :</b> 25 au 27 juin 2023 (12 h 01 à 23 h 59)	Parc Maisonneuve	Défilé: boul. Saint-Joseph, entre rue Molson et rue Pix-IX Rue Pie-IX, entre rue Saint-Joseph et rue Sherbrooke Passage piéton en ralentissement de la circulation sur la rue Sherbrooke de Pie-IX à l'entrée du parc Maisonneuve (piste cyclable obstruée)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fête nationale LRCR <b>Contenu :</b> Fête familiale, spectacles et animations <b>Promoteur :</b> Loisirs familiaux et communautaires de de Rosemont <b>Adresse :</b> 2705, rue Masson, Montréal, Qc, H1Y 1W6 <b>Représenté par :</b> Julien Ezziani	3 000	<b>Montage :</b> 24 juin 2023 (8 h à 12 h) <b>Événement :</b> 24 juin 2023 (12 h à 17 h) <b>Démontage :</b> 24 juin 2023 (17 h à 19 h)	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Cinéma sous les étoiles <b>Contenu :</b> Présentation cinématographique <b>Promoteur :</b> Les Productions Funambules Médias <b>Adresse :</b> 2065, rue Parthenais, Local 286 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 <b>Représenté par :</b> Nicolas Goyette	250	<b>Montage :</b> 17 h 30 à 20 h <b>Événement :</b> 20 h à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 59 <b>Dates :</b> 4, 11, 18, 29 juillet 2023 et 5 et 12 août 2023 <b>Dates de remises en cas de pluie: 25 juillet 2023 et 17 août 2023</b>	Parc du Pélican		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Ciné-parc Dante <b>Contenu :</b> Cinéma italien en plein air <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Marco Molle	250	<b>Montage :</b> 14 h à 17 h <b>Événement :</b> 17 h à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 55 <b>Dates :</b> 5, 12, 19 et 26 juillet 2023, 2, 9, 16, 23, 30 août 2023 <b>Dates de remises en cas de pluie: 6, 13, 20 septembre 2023</b>	Parc Dante		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

## ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

**Pour les événements tenus à partir du 1er mai 2023 - No de sommaire : 1237178002**

		Références aux règlements municipaux concernés												
A.S.	Amplification sonore (*1)													
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;												
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;												
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;												
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;												
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;												
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.												
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)													
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain													
Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V.P.P. *2	C.V.A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
<b>Événement :</b> Indiscrétions publiques <b>Contenu :</b> Programmation d'événements culturels dans les parcs <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650, rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Anik Robichaud-Gauvin	150	<b>Montage :</b> 5 juillet 2023 (13 h à 15 h) <b>Événement :</b> 5 juillet 2023 (17 h à 18 h 30) <b>Démontage :</b> 5 juillet 2023 (18 h 30 à 19 h)	Parc Molson		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Cinéma sous les étoiles <b>Contenu :</b> Présentation cinématographique <b>Promoteur :</b> Les Productions Funambules Médias <b>Adresse :</b> 2065, rue Parthenais, Local 288 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 <b>Représenté par :</b> Nicolas Goyette	250	<b>Montage :</b> 17 h 30 à 20 h <b>Événement :</b> 20 h à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 59 <b>Dates :</b> 6, 13, 20, 27 juillet 2023 et 3 et 10 août 2023 <b>Dates de remises en cas de pluie :</b> 17 août 2023	Côté ouest parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Jeudis shows <b>Contenu :</b> Animations et musique <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650, rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Anik Robichaud-Gauvin	400	<b>Montage :</b> 12 h à 19 h <b>Événement :</b> 19 h à 20 h 30 <b>Démontage :</b> 20 h 30 à 23 h <b>Dates :</b> 6, 13, 20, 27 juillet 2023	Parc Molson		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Ital Auto Fest <b>Contenu :</b> Rassemblement festif, exposition de voitures italiennes, animations familiales <b>Promoteur :</b> Société de développement commerciale Petite-Italie - Marché Jean-Talon <b>Adresse :</b> 201, rue Saint-Zotique E, Montréal, Qc, H2S 1L2 <b>Représenté par :</b> Marco Mollé	4 000	<b>Montage :</b> 9 juillet 2023 (7 h à 10 h) <b>Événement :</b> 9 juillet 2023 (9 h à 17 h) <b>Démontage :</b> 9 juillet 2023 (17 h à 20 h)	Parc Dante	rue Dante, entre boul. Saint-Laurent et av. Henri-Julien et rue Alma, entre rue Bélanger et la ruelle du Parc Dante	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Cinéma sous les étoiles <b>Contenu :</b> Présentation cinématographique <b>Promoteur :</b> Les Productions Funambules Médias <b>Adresse :</b> 2065, rue Parthenais, Local 288 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 <b>Représenté par :</b> Nicolas Goyette	100	<b>Montage :</b> 17 h 30 à 20 h <b>Événement :</b> 20 h à 23 h <b>Démontage :</b> 23 h à 23 h 59 <b>Dates :</b> 24 juillet 2023 et 7 août 2023 <b>Date de remise en cas de pluie :</b> 21 août 2023	Parc Dante		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Théâtre La Roulotte <b>Contenu :</b> Programmation d'événements culturels dans les parcs <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650, rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Anik Robichaud-Gauvin	400	<b>Montage :</b> 25 juillet 2023, 8 et 17 août 2023 (8 h 30 à 10 h 30) <b>Événements :</b> 25 juillet 2023, parc Joseph-Paré (10 h 30 à 11 h 30 et 19 h à 20 h) 8 août 2023, parc du Pélican (10 h 30 à 11 h 30 et 19 h à 20 h) 17 août 2023, parc Père-Marquette (10 h 30 à 11 h 30 et 19 h à 20 h) <b>Démontage :</b> 25 juillet 2023, 8 et 17 août 2023 (20 h à 22 h)	Parc Joseph-Paré Parc du Pélican Parc Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Marchés Engagés <b>Contenu :</b> Activités culturelles, ambiance musicale et vente fruits et légumes issus des surplus de denrées alimentaire, vendus à faibles coûts <b>Promoteur :</b> Centre de ressources et d'actions communautaires de la Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 6839, rue Drolet, Montréal, Qc, H2S 2T1 <b>Représenté par :</b> Tate Le Jeune	200	<b>Montage :</b> 15 h à 16 h <b>Événement :</b> 16 h à 18 h <b>Démontage :</b> 18 h à 19 h <b>Dates :</b> 3, 10, 17, 24 et 31 août 2023, 7, 14 et 21 septembre 2023	Parc Saint-Édouard, Parc Montcalm, Parc Dante, Parc Molson, Parc de Gaspé, Parc Lud-Durand, Parc Père-Marquette		Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Fausse balle <b>Contenu :</b> Théâtre <b>Promoteur :</b> Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie <b>Adresse :</b> 5650, rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 <b>Représenté par :</b> Anik Robichaud-Gauvin	300	<b>Montage :</b> 10 août 2023 (16 h 30 à 20 h 30) <b>Événement :</b> 10 août 2023 (20 h 30 à 21 h 45) <b>Démontage :</b> 10 août 2023 (21 h à 45 à 23 h)	Parc Beaubien		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
<b>Événement :</b> Course de nuit « Night rice » <b>Contenu :</b> Course de 5 km et de 10 km en soirée <b>Promoteur :</b> You can play in partnership with Egalité <b>Adresse :</b> Egale, 120 Carlton Street, #217, Toronto, ON, M5A 4K2 <b>Représenté par :</b> Caroline Kronlov	1 000	<b>Montage :</b> 19 août 2023 (9 h à 17 h) <b>Événement :</b> 19 août 2023 (17 h à 21 h) <b>Démontage :</b> 19 août 2023 (21 h à 23 h 59)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.